

La Concertation pour Haïti réclame un procès contre l'ex-dictateur Jean-Claude Duvalier

Montréal, 24 novembre 2011 - La *Concertation pour Haïti* demande impérativement au gouvernement haïtien de traduire l'ex-dictateur Jean-Claude Duvalier en justice. Dans une lettre adressée au président de la République Michel Martelly, Michel Frenette, représentant d'Amnistie internationale Canada francophone au sein de la Concertation pour Haïti (CPH) soutient au nom de la Concertation que la tenue d'un procès juste et équitable permettrait de rendre justice aux milliers de victimes du duvaliérisme. Cela permettrait ainsi de restaurer la confiance du peuple haïtien en un système de justice efficace.

Selon la *Concertation pour Haïti*: *«Il est maintenant impératif que le gouvernement haïtien confirme publiquement sa volonté de non-ingérence dans le travail des autorités judiciaires afin qu'elles mènent à terme des enquêtes approfondies et impartiales sur les graves violations commises sous le régime Duvalier. Il s'agit d'une **occasion unique dans l'histoire d'Haïti pour mettre enfin un terme au cycle incessant de l'impunité** qui a toujours prévalu et de permettre ainsi la reconstruction de la mémoire collective en préservant la dignité du peuple haïtien tout entier. L'histoire a montré qu'il ne peut y avoir ni réconciliation véritable, ni entente nationale digne de ce nom qui ne passe par la voie de la vérité, de la justice et de la réparation».*

Fondée en 1994, la *Concertation pour Haïti* est un regroupement d'organisations québécoises et canadiennes qui participent au mouvement de solidarité avec le peuple haïtien en marche vers une société non-violente, plus juste et démocratique.

-30-

Pour plus d'information :
Michel Frenette
(450) 668-6704
frenettem@videotron.ca